



Research Paper

EVALUATION D'UN RESPECT DE ZONAGE PARTICIPATIF (AFFECTATION DES TERRES) EXECUTÉ PAR PIREEDD+ O DANS LA PROVINCE DE BAS-UELE, TERRITOIRE DE BUTA, SECTEUR MOBATI, TERROIRS BOPALE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Jean Denis ATANINGAMUENKOTOSIA

¹ Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques, Vétérinaires et Technologiques de Dingila, Bas-Uele/RDC.

Coordonnées de l'auteur:

Auteur **Jean Denis ATANINGAMUENKOTOSIA**¹

• Email : ataningamujeandenis@gmail.com

• Tél : (+243) 819523410 et (+243) 824752677

• WhatsApp : (+243) 819523410

Domaine : agronomie générale, Orientation : phytotechnie

RESUME

La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de mise en œuvre d'un mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière (REDD) depuis 2009. En novembre 2012, le Gouvernement a validé la Stratégie-Cadre nationale REDD+.

Cette stratégie construite autour des moteurs actuels et futurs de la déforestation, s'inscrit dans la dynamique de la transition de la RDC vers une économie verte.

Elle repose sur sept piliers à savoir:

- L'aménagement du territoire;
- La sécurisation foncière;
- L'exploitation agricole et forestière durable;
- La compensation des effets négatifs de l'exploitation forestière et minière;
- La promotion d'un accès à une énergie durable;
- La maîtrise de la croissance démographique;
- L'amélioration de la gouvernance.

La stratégie a par la suite été déclinée de façon opérationnelle dans un Plan d'Investissement REDD+ (adopté en septembre 2013 puis actualisé en 2015).

En avril 2016, le Gouvernement de la RDC a signé une Lettre d'Intention (LOI) avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) dans laquelle cette dernière s'engage à financer le Plan d'Investissement REDD+ à hauteur de 200 millions de dollars américains, dont 190 millions sur le FONAREDD pour la protection et gestion durable des forêts (rapport SPAT & PTAT-Bas Uélé 2020 page 11).

À terme, le Programme de recherche et développement rural durable bâti sur un meilleur aménagement du territoire et une organisation spatiale du développement plus concertée et intégrante la question des forêts en lien avec la compétitivité économique et la conservation des biens et services écosystémiques dans la province du Bas-Uélé.

Voilà pour quoi, le PIREDD-

Orienté à appuyer le développement de plans concertés d'usage des terres et des ressources, par les institutions et les communautés locales à travers l'élaboration et l'adoption du Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire (SPAT) et des Plans de développement des Territoires dans une perspective REDD+ dans la province du Bas-Uélé.

Ce Schéma et ces Plans de Développement serviront de support aux négociations avec le gouvernement central (et les partenaires au développement) sur le financement des priorités provinciales et de leurs contreparties (Contrats de Plan).

Dans ce contexte, le Maitre de l'Ouvrage a recruté le groupement SOTUEC International/OSFAC/ARCHIPLAN pour élaborer le schéma provincial, les plans territoriaux d'aménagement du territoire et les cartes d'utilisation des terres dans la province du Bas-Uélé.

Received 08 Aug., 2025; Revised 19 Aug., 2025; Accepted 21 Aug., 2025 © The author(s) 2025.

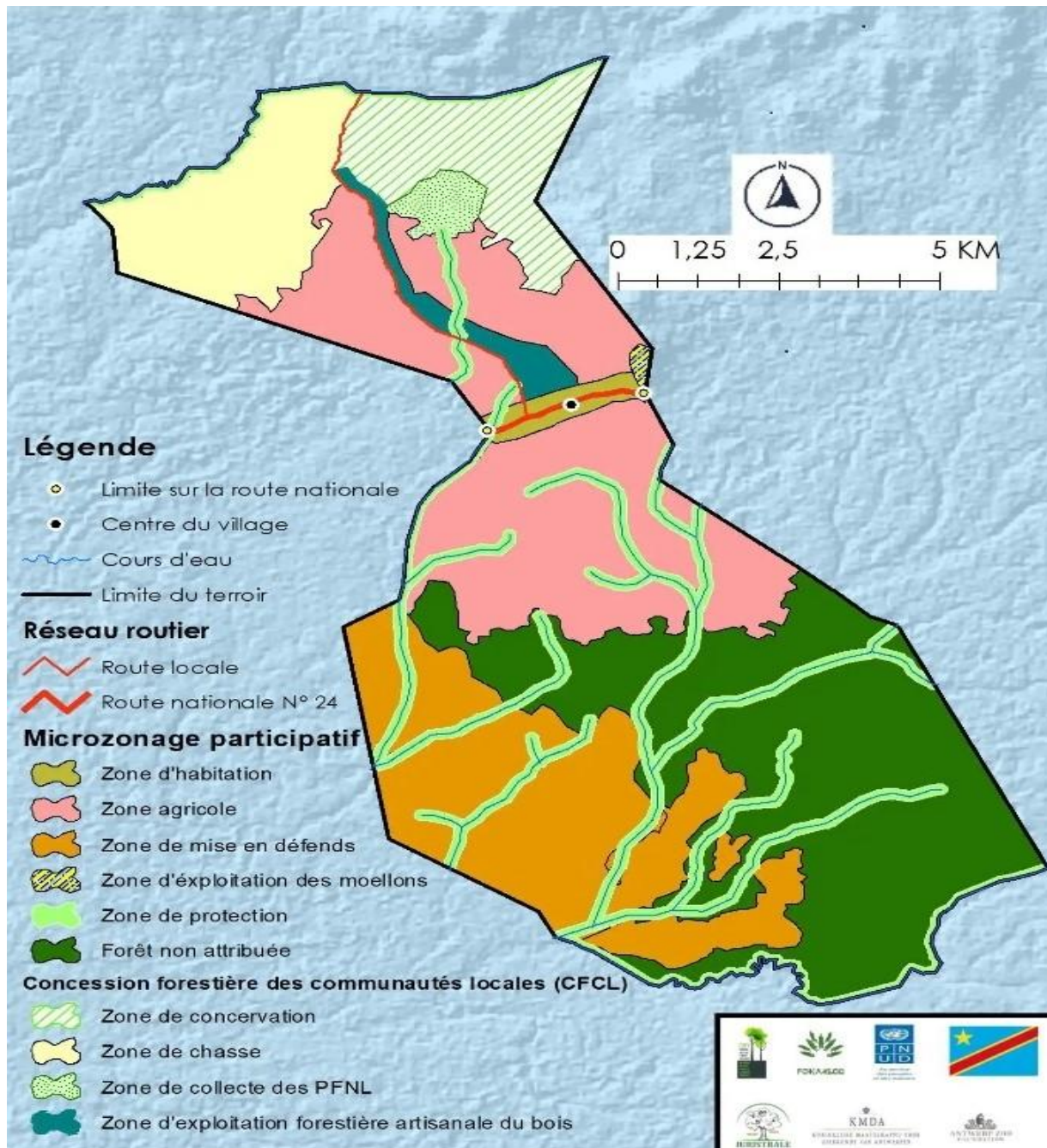
Published with open access at www.questjournas.org

I. Introduction.

Le programme intégré REDD+ Orientale couvre les Provinces du Bas-Uélé, de l'Ituri et de la Tshopo issues du récent découpage administratif de l'ancienne Province Orientale. Compte tenu de l'étendue des 3 Provinces cibles, des budgets limités disponibles et la nécessité de maximiser l'impact des investissements REDD+, les interventions se focalisent en priorité sur les zones d'enjeux REDD+ fort. Ils agissent sur des zones de forte densité démographique, autour des centres urbains et des grands axes de transport qui présentent les points chauds de la déforestation. Les analyses réalisées dans la zone d'intervention du programme montrent que les moteurs de la déforestation et de dégradation des forêts sont l'agriculture, l'exploitation du bois et l'exploitation minière dans les provinces cibles. Entre 2000 et 2014, la Province du Bas-Uélé a connu une perte globale de couvert forestier de l'ordre de 4.328 km². En général, les principaux points chauds de déforestation et de dégradation dans le Bas-Uélé sont essentiellement le long des voies de communication (routes) praticables et autour des grandes agglomérations. Faisant partie des interventions prioritaires du Plan d'Investissement du Fonds National REDD+ (FONAREDD), l'objectif global de ce programme est d'opérationnaliser la « Stratégie-cadre nationale REDD+ » de la RDC validée en 2012.

De manière spécifique, ils agissent pour le pays :

- D'une politique nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des Peuples Autochtones (pygmées);
 - D'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l'espace;
 - D'un programme qui prévoit l'encadrement des « Programmes intégrés » REDD+ (PIREDD) en matière d'élaboration des Schémas Provinciaux d'Aménagement du Territoire (SPAT);
 - Des plans locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT).
- D'une façon particulière, la province du Bas-Uélé, territoire de Buta, Secteur Mobati et territoire de BOPALEs est doté de son Plan Simple d'Aménagement du Territoire (PSAT). BOPALE compte 172 ménages dont 569 femmes ; 465 hommes ; 136 filles ; 112 garçons selon des relevés de services de la santé. Il dispose déjà d'un plan simple d'aménagement du territoire, PSAT, qui traduit un projet d'aménagement et d'utilisation des terres et ressources naturelles à l'échelle du territoire.



Ila été élaboré de manière participative avec les représentants des différents groupements socio-économiques de la communauté de BOPALE avec l'appui du partenaire local d'exécution (KMADA)/Jursitrale/et les services techniques de la Province. Le terroir de Bopale après le zonage est divisé en cinq parties.

✚ La zone comprenant la forêt de mambalu, 126ha, est affectée à la récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL).

✚ Les PFNL les plus prélevés sont les feuilles du Gilbertiodendron dewivreii, les feuilles de marantacées et les schimelles/Ces feuilles servent à couvrir les cases des villageois. La zone de conservation, 768ha, correspond aux forêts à Gilbertiodendron dewivreii et forêts mixtes a été choisie en raison de la forte concentration de la biodiversité. La vision pour cette zone est de promouvoir la conservation de la biodiversité et le tourisme dans le futur. Cette zone constitue aussi une zone de reproduction de plusieurs espèces animales.

✚ La zone d'exploitation artisanale du bois, 199ha, est une forêt riche en espèces ligneuses ;

✚ la zone de chasse, 913ha, renferme une grande diversité d'espèces animales, où on trouve les antilopes rouges, l'antilope bleu, les singes et les petits gibiers.

✚ La zone agricole, 2614, est affectée principalement à l'agriculture ; la pêche : la chasse et à la récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL). Cette zone correspond aux complexes ruraux qui sont relativement proches du village et offrent

nsol fertile pour l'agriculture. Elles constituent le bassin traditionnel de production agricole du terroir, où sont cultivés principalement le Riz, arachide, manioc et facon secondaire le maïs et la patate douce.

Nous savons que les cultures vivrières comme elles sont annuelles, elles détruisent la forêt en grande échelle car c'est chaque année que les paysans se déplacent pour en finir avec la destruction et la dégradation de la forêt, alors nous devons sédentariser l'agriculture pour une gestion durable et rationnelle de notre écosystème. Nous devons également mettre en pratique un plan simple d'aménagement du territoire en respectant les affectations des terres.

2. HYPOTHÈSES

- L'application d'un plan simple de l'aménagement du territoire (PSAT) serait un atout pour une gestion durable de la forêt communautaire,
- Le respect du principe de zonage ou affectation des terres dans le terroir de Bopale, améliorerait la qualité de la forêt de cette partie de la Province,
- La forêt de Bopale étant protégée, conserverait sa biodiversité comme souhaité par le programme REDD+.

3. LES OBJECTIFS

L'objectif général de l'étude est de savoir l'impact du plan simple de l'aménagement du territoire dans cette contrée et savoir les actions qui mènent les paysans à garantir la protection du milieu naturel et la préservation de l'environnement forestier, sans pour autant entraver le développement économique et social de ce terroir.

Spécifiquement nous voulons:

- Savoir si toutes les activités de développement dans ce terroir ne contribuent pas à la déforestation et la dégradation de la forêt par une gestion non durable des ressources forestières dans la zone d'étude.
- Analyser l'applicabilité d'affectation des terres sur terrain afin de rendre compte de son impact,
- Comparer le niveau de la destruction et la dégradation des terres avant la mise en œuvre du programme et après celui-ci.

MILIEU D'ETUDE, MATERIELE ET METHODES

1. Milieu d'étude

Notre étude a été réalisée à Bopale, 35 Km, Route Isiro, secteur Mobati, Territoire de Buta en République Démocratique du Congo. Voici comme coordonnées géographiques suivantes :

- Latitude est de 2°49' Nord,
- Longitude 24°44' Est,
- Altitude entre 400 et 430 m

2. Matériel

Nous avons utilisé les matériels non biologiques comme :

1. Fiches d'enquêtes nous aident pour la prise des données en enquêtes,
2. Style pour prendre les notes sur terrain
3. GPS pour la prise des coordonnées géographiques de là où l'étude est menée

4. Méthodes

Technique documentaire : cette technique nous a permis de réunir une documentation relative à notre recherche. C'est-à-dire nous avons fait une fouille de certaines données.

Technique d'interview : cette technique nous a permis d'entrer en contact direct avec notre population ciblée de notre recherche afin de récolter les données relatives à notre thématique. Dans cette interview, nous étions guidés par un questionnaire d'enquête.

3.1. Collecte des données

Nous sommes descendus sur terrain pour la collecte des données dans le terroir Bopale avec deux enquêteurs afin de les acquérir du respect ou non du zonage ou affectation des terres qui a été adopté et validé par la communauté locale, avec l'appui du partenaire KMDA/Juristrad dans cette partie de la Province du Bas-Uélé.

Nous avons pris un échantillon de 150 ménages qui étaient considérés comme notre cible, et dans ces échantillons, on voudrait savoir le respect du principe de zonage participatif ou affectation des terres, d'après les différentes activités qui ont été mises en application comme souhaitait le programme REDD+O, afin de laisser la forêt primaire sans la détruire par la pratique agricole en respectant pas les normes. Et on cherchait à connaître combien des ménages sont sédentarisés l'agriculture en faisant des cultures pérennes, combien ne respectent pas et pourquoi.

LARÉPARTITIONDELAPOPULATIONDANSLAPROVINCE DUBAS-UÉLÉ PAR TERRITOIRE ET SECTEUR EN 2004 ET 2018

Tableau 1: Évolution de la répartition de la population du Bas-Uélé par territoire et chefferie (secteur) (entre 2004 et 2018)

Territoires/Secteurs	Superficie Km2	Population en 2004	Population en 2018	Densité habitant/Km2 (2018)
Buta	18098	120474	170226	9
Mongazulu	5906	5664	8003	1
Nguru	1295	18438	26052	20
Mobati	3402	9664	13655	4
B.M.B	2050	14234	20112	10

(Source: INS, 2004 et 2018).

Tableau 2: Densité de la population par secteur au niveau des territoires de Buta

Territoires	Superficie	Population 1984	Population 2004	Population 2019	Densité		
					1984	2004	2019
Mongazulu	5906	3525	5664	6500	9	1	1
Nguru	1295	11474	18438	21000	2	14	16
Mobati	3402	6014	9664	11000	4	3	3

Source: Recensements 1984 et estimation INS Congo RDC 2015

2.3 Types des sols

Les principaux groupes des sols rencontrés dans la Province du Bas-Uélé appartiennent aux sols tropicaux ferrallitiques riches en fer et en alumine. Ces sols sont des ferrallols.

Les ferrallols sont des sols acides, caractérisés par une couche de sable recouvrant un matériau argileux, une teneur élevée en sesquioxydes et une faible teneur en matière organique. Leur teneur élevée en sesquioxydes fait qu'ils ont un grand pouvoir fixateur de phosphore, faible capacité de rétention d'eau et ils sont érodibles (FAO, 2018):

Tableau 3: Type de végétation dans la Province de Bas-Uélé

Type de végétation	Bas-Uélé		Bas-Uele/RDC	RDC
	Superficie (ha)	Superficie (%)	Superficie (%)	Superficie (ha)
Forêt dense humide	9330892	63.04	9.98	93517825
Forêt sur sol hydromorphe	81985	0.55	0.54	15183214
Savane arbustive	1455218	9.83	9.49	15335810
Savane herbeuse	1594947	10.78	10.72	14881257
Total végétation naturelle	12463042	84.20	7.17	173855384
Agriculture permanente	13906	0.09	0.89	1555849
Complexes agricoles	2325226	15.71	4.34	53576845

Total zones anthropisées	2339132	15.80	1.35	55132694
--------------------------	---------	-------	------	----------

Source: Vancutse metal.(2009), Verhegghen & Defourny (2010)

LADÉFORESTATION DANS LA PROVINCE DE BAS-UELE

Après l'Amazonie, le Bassin du Congo avec un peu plus de 250 millions d'hectares constitue le deuxième massif forestier du monde et contient 70% des forêts de l'Afrique. Selon une étude de la Banque mondiale, les forêts du Bassin du Congo hébergent environ 30 millions de personnes et fournissent les moyens de subsistance à plus de 75 millions de personnes appartenant à environ 150 groupes ethniques qui comptent sur les ressources naturelles locales pour leur besoin alimentaire et nutritionnels, santé et de subsistance» (Megevan, al. 2014).

Al'instar de tous les Bassins forestiers tropicaux mondiaux, celui du Congo et particulièrement de secteur MOBATI dans le Bas-

Uélé subissent des contraintes climatiques et anthropiques qui ne manquent pas d'occasionner la déforestation, la dégradation et la perte de la biodiversité.

La déforestation des forêts dans le Bas-

Uélé plus particulièrement BOPALE secteur de MOBATI est due à plusieurs causes, parmi lesquelles: l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation artisanale du bois, l'énergie (carbonisation et bois de chauffe), les feux etc

Al'instar des autres provinces de la RDC, celle du Bas-

Uélé n'est pas épargnée par la déforestation. Cette Province est divisée en deux parties, un Sud forestier et un Nord-est savicole. L'évolution de la perte du couvert forestier y est croissante, passant de 274529 ha à 370739 ha respectivement pour les périodes 2000-2010 et 2010-2018.

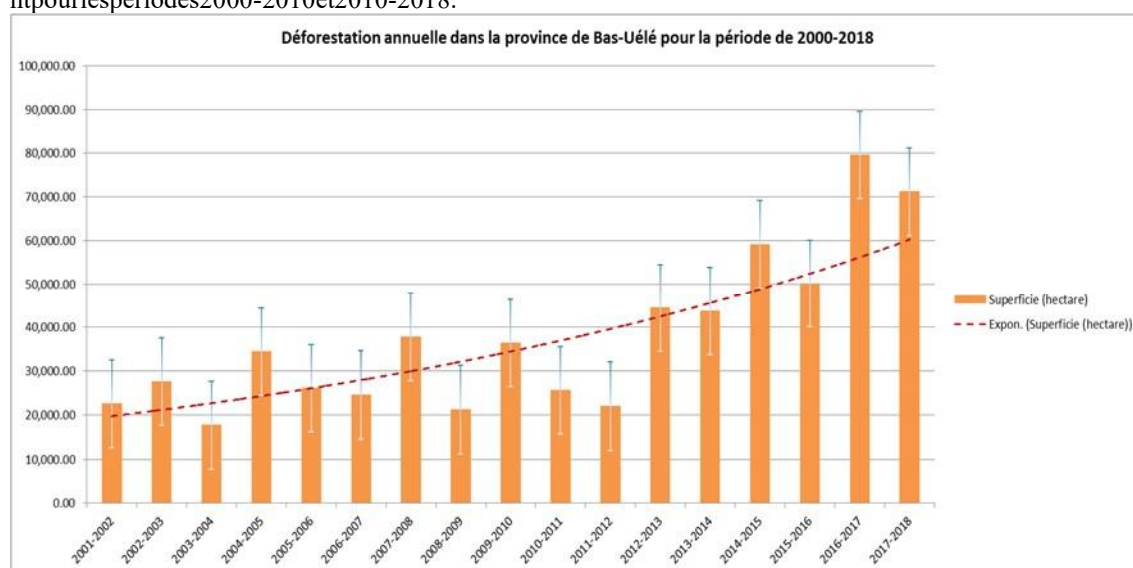
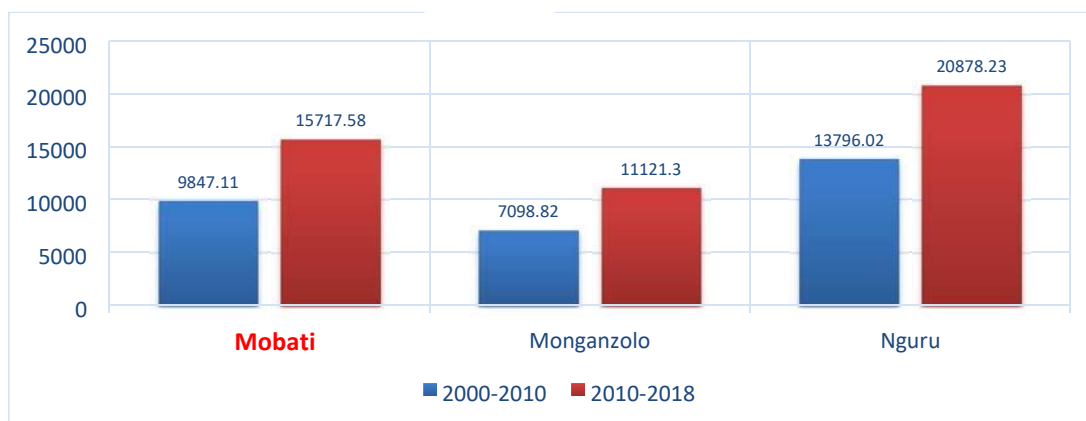


Tableau 4: Perte Forestière pour le secteur pilotes (MOBATI) 2000-2018 (ha)

Territoires		2000–2010	2010-2018	Taux de déforestation(%)	
				2000-2010	2010-2018
Buta	Mobati	9847.11	15717.58	0.56	0.89

Source: OSFAC

Figure 2- Pertes forestières par Territoire dans la Province de Bas-Uélé en ha



Les productions les plus importantes dans la province du Bas-Uélé sont : Banane plantain, manioc, riz.

PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

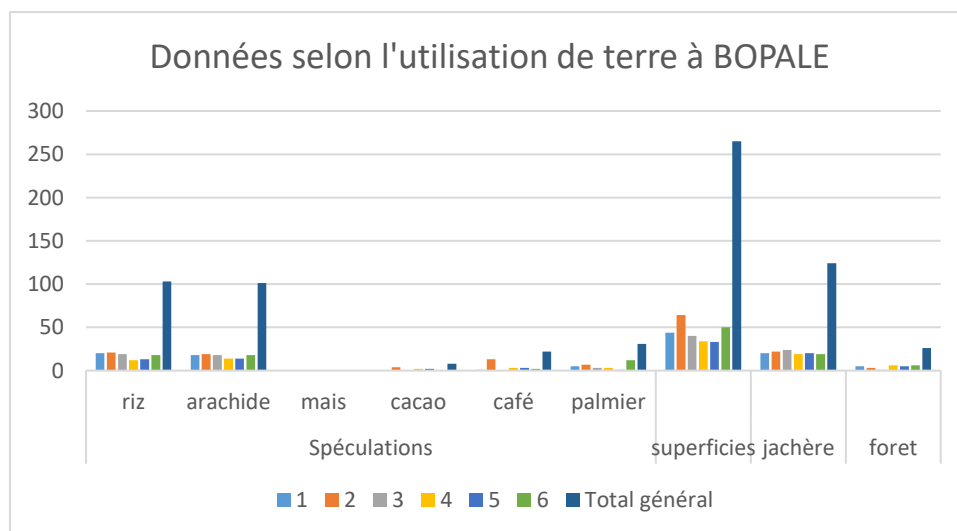
N°	Noms	Spéculations						superficies	jachère	foret
		riz	arachide	maïs	cacao	café	palmier			
01		20	18	-	-	1	5	44	20	5
02		21	19	-	4	13	7	64	22	3
03		19	18	-	-	-	3	40	24	1
04		12	14	-	2	3	3	34	19	6
05		13	14	-	2	3	1	33	20	5
06		18	18	-	-	2	12	50	19	6
Total général		103	101		8	22	31	265	124	26

Les résultats de ce tableau nous montrent comment l'utilisation de terre se fait par les activités agricoles dans le terroir BOP ALE, secteur MOBATI et territoire de BUTA.

Sur **265ha** défrichés pour de l'agriculture, **204ha** sont défrichés pour les cultures vivrières à la saison A 2025. Ces résultats sont répartis comme suit : 103ha pour la culture du Riz, 101ha pour la culture d'arachide.

En ce qui concerne la culture pérenne, 61ha ont été emblavées par la culture pérenne dans cette entité dont les résultats se présentent comme suit : 8ha pour le cacao, 22ha café et 31ha pour le palmier à huile. Ces résultats nous poussent à penser qu'il n'y a pas vraiment une bonne utilisation de terre car c'est l'agriculture itinérante sur brûlis qui détruit la forêt, ne permettant pas une gestion durable de terre ; parce que, pour cette pratique on se déplace chaque année afin de détruire la forêt, contrairement à la culture pérenne qui contribue à la stabilisation de la forêt et gestion durable de cette dernière en sédentarisant l'agriculture. En détruisant chaque année la forêt, nous contribuons à la déforestation d'où nous devons adopter une bonne pratique agricole pour une gestion durable de notre forêt.

Alors sur 150 ménages enquêtés, 51 ont fait les cultures pérennes comme (cacao, palmier et caféier), et 99 autres ménages ont fait les cultures vivrières telles que : riz et arachide.



D'après la présentation des résultats graphiquement, on se rend compte que les gens qui ont fait les cultures vivrières sont nombreux et qui ont utilisé une grande superficie de 204ha sur 265ha cultivés dans ce terroir. Et sur 150 ménages enquêtés, 124

ménagesontdéfrichéla jachèrequin'ontpastouchéà la foretprimaire, maisseulement26ménagesquionttouchéà la foretp rimairechosenonpermise.

Conclusion :

Lapréseéétudeavaitpourobject,l'évaluationdurespectdezonageparticipatif(affectationdesterrés)exécute parPIRD D+0danslaprovince duBas-Uélé,territoire deButa,secteurMOBATI,terroirsenRépubliqueDémocratiqueduCongo Levillage,situédanslesecteurMOBATI,territoire deButa,ProvinceduBas-

Uélé,amenéuneinitiativedezonageparticipatifquiatransformélagouvernancelocale desressourcesnaturelles.

Lepland'aménagementcommunautaire,leshabitantsavecuneforteimplicationdesfemmes,ontélaboréunsimpleplan maisstructuréépartissantlesterresenzones :protégées(conservationdesforêts),

Agricoles :(culturesvivrièresetcommerciales.

Impactssurterrainskonstatésseprésententcommesuit :

- Meilleuregestiondeterrésreductiondesconflitsfonciers,
- Préservationsdesécosystèmesforestierstoutenfavorisantledéveloppementagricole.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<https://www.und.org>

<https://fr.wikipedia>.

<https://gofcgold.org>

<https://S3.eu-west-1aws>)

<https://codevcenter.org> :projetpourlastabilisationdel'Estde laRépubliqueDémocratiqueduCongo

LefinancementduPland'InvestissementREDD+à hauteurde200millionsdedollarsaméricains,dont190millionssurle FONAREDDPourlaprotectionetgestiondurable desforêts :**rapportSPAT&PTAT–BasUélé2020page11.**

<https://www.cafi.org> multi-sectoriellesProvincesduBas-Uélé,TSHOPOetITURI

RépubliqueDémocratiqueduCongoministèreduplan2005 :routeslocalesoudedesserteagricole.Page97, Megevand,al.2014 ;deforestationdanslaProvinceduBas-uélérapportSPATetPTA-Bas-uéléVDéfinitive-1.pdfpage124

Lescuyer2014 ;pertesforestièrespourleterritoire deButaetsecteurspilotesentre2000-2018(ha)page128, FAO2018,typesdusoldansleterritoire deButa,rapportSPATetPTA-Bas-uéléVDéfinitive-1.pdf